Berchem-Sainte-Agathe

Info Quartier

Chers Berchemois,

Le printemps est bien entamé, le beau temps est de retour, les arbres sont en fleurs… et les mauvaises herbes poussent entre les pavés et dalles de vos trottoirs.

Par cette InfoQuartier, nous souhaitons remercier les citoyens qui entretiennent régulièrement leurs trottoirs et inviter les autres à faire de même. En effet, chaque habitant est responsable de l'entretien de ses trottoirs (articles 21, 23 et 81 du Règlement Général de Police) : c'est donc à vous de retirer, entre autres, les mauvaises herbes qui pourraient y pousser. En cas de manquement, vous pourriez recevoir une amende allant jusqu'à 210€, voire 350€ en cas de récidive.

Berchem, une Commune de plus en plus verte… mais pas n'importe où !

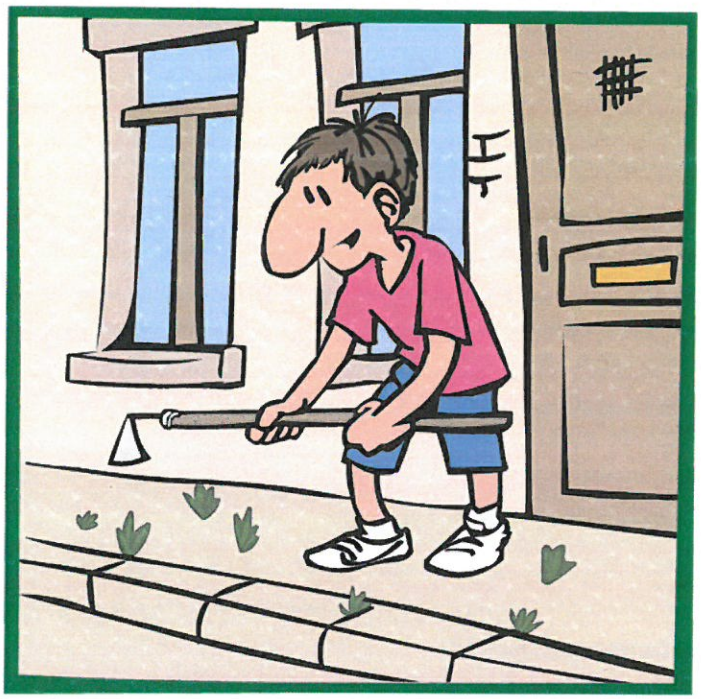

LE RESPECT CA CHANGE LA VIE

Berchem-Sainte-Agathe, le 3 mai 2019.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins

Contact : Service Prévention : 02/465.33.42

Editeur responsable : Joël RIGUELLE - Bourgmestre - Av. du Roi Albert, 33 - 1082 Berchem-Sainte-Agathe